

Une grande réalisation genevoise : le quartier de Beaulieu

Autor(en): **Honegger, Jean-Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **25 (1953)**

Heft 5: **Numéro spécial édité à l'Occasion de l'assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, Genève, 6-7 juin 1953**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE GRANDE RÉALISATION GENEVOISE

Le quartier de Beaulieu

par Jean-Jacques Honegger, architecte,

Deux œuvres parallèles viennent à chef en même temps : Beaulieu et Montchoisy, et s'achevent dans l'esprit qui a présidé à leur conception. Ce n'est que maintenant, que les bâtiments se terminent, que les espaces s'aménagent, que l'on peut juger au pas qui sépare ces quartiers neufs des « agglomérations désordonnées » de l'époque qui les a précédées.

Quand on s'attaque à une œuvre de l'envergure d'un quartier, quand, critiquant avec véhémence la ville inhumaine et inefficace du siècle dernier, on s'engage dans la voie des idées modernes de l'urbanisme et de l'architecte, quand on est sur le point de mettre en pratique les doctrines nouvelles d'une ville nouvelle, il est des moments où l'on mesure l'énormité de la tâche, où l'on sonde le fossé qui sépare le monde des idées du domaine des réalisations matérielles. Car le problème, pris à cette échelle, est grave. On va engager l'avenir pour de nombreuses décennies, créer un cadre qui sera celui de plusieurs générations futures.

Or, ces hommes à venir ont droit à une vie heureuse, humaine, physiquement et moralement, et une telle vie, le quartier doit la permettre, la donner même. Certes, nous croyons savoir, nous savons même beaucoup de choses sur les quartiers que nous voulons voir remplacer les conceptions démodées. Nous savons que l'homme a biologiquement besoin des conditions de nature, de l'air, du soleil, de la verdure, toutes choses que la ville tentaculaire du siècle passé a oubliées. Nous savons que le logement dans de grands bâtiments collectifs doit retrouver les conditions de nature, auxquelles viennent s'ajouter des conditions nouvelles imposées par la concentration impérative des grandes villes. Nous savons que les fenêtres doivent ouvrir sur les pelouses, les arbres et le ciel. Nous savons que chaque habitant a le droit de s'isoler chez lui, de s'y retirer comme au fond d'un désert ou au contraire d'ouvrir son « chez lui » aux autres hommes, et cela à son gré. Nous savons que la famille a le droit d'exister, que les petits enfants ont le droit de n'être pas écrasés devant la porte de leur maison. Nous savons que la femme a le droit d'habiter un lieu calme, ouvert sur la vie extérieure, où les besognes ménagères n'absorbent ni toutes ses forces ni sa bonne

humeur. Nous savons que tout cela se passe au XX^e siècle, dans un monde mécanisé, motorisé, organisé... et désormais, et que, malgré tout, notre rôle est de créer ce cadre de la vie heureuse que doit être le logis.

Et nous savons aussi que le temps des seigneurs est révolu, et que tout cela doit être créé pour tout le monde, pour le plus grand nombre possible. Certes, nous savons ces choses qui, pour beaucoup aujourd'hui, sont presque lieux communs, lorsque nous nous sommes attaqués au problème de Beaulieu. C'est alors que se sont présentées toutes les difficultés, les embûches de la réalisation matérielle.

Vous avez beau avoir en tête les idées les plus belles, les plus neuves, les plus généreuses, rien ne pourra se faire tant que les chiffres, les mètres, les francs et les centimes ne viendront pas, par leurs additions, leurs multiplications, leur équilibre, donner à vos projets la base solide de la logique et du bon sens.

De même pour réaliser, il faut étudier, prévoir, calculer. Les prix des loyers doivent être bas, alors que les matériaux et les salaires montent. Il s'agit de polir la technique, de lui faire rendre son maximum, d'oser des solutions neuves qui soient pourtant basées sur une sage expérience.

Les années ont passé, dans l'effort de tous les jours, dans le travail et dans l'enthousiasme. Beaulieu n'est plus un projet, c'est un fait, il existe. Et maintenant, devant l'œuvre qui s'achève, nous pouvons essayer de juger, de chercher à savoir ce qui est réussi, de déceler son esprit, de la critiquer, de voir ce qu'elle apporte et si elle a tenu sa promesse.

Eh bien ! je le dis comme je le pense, il n'est que de considérer les photos pour être convaincu que le quartier a un esprit nouveau, une plastique et une vie nouvelles, et que, dans les grandes lignes, il exprime ce que nous avons cherché, ce que nous avons voulu. Voyez le changement d'échelle, la générosité de la composition. Il n'y a plus de doute, la partie est gagnée. Il n'est que de poursuivre dans une voie qui aujourd'hui est confirmée par ces expériences. Nous avons là une preuve tangible qu'en urbanisme notre ville a permis et permettra certes encore de grandes réalisations.

J.-J. Honegger.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION F.O.M.H.A.B.

H. Hochuli - P. Sartorio, architectes, Genève.

Lorsqu'en 1947 la F.O.M.H.A.B. créa une société coopérative d'habitation, elle ne pensait pas que la première étape de construction d'immeubles à loyers modestes la conduirait à la création du groupe de l'avenue Wendt, actuellement en construction.

Depuis les deux blocs du quai Capo-d'Istria, en passant par ceux de la rue Lamartine, de la rue Liotard et de l'avenue Soret, la F.O.M.H.A.B. a fait un effort marqué pour doter notre ville de 270 appartements à prix intéressants, se divisant comme suit :

Quai Capo-d'Istria	48 de 4 pièces ;	24 de 5 pièces
Rue Lamartine	36 de 3 pièces ;	18 de 4 pièces
Rue Liotard	36 de 3 pièces ;	18 de 4 pièces
Avenue Soret	60 de 3 pièces ;	30 de 4 pièces

Ils sont pourvus de confort, d'une cuisine spacieuse, salle de bain, W.C. La surface des chambres permet un ameublement heureux.

La disposition du terrain a permis la création d'aménagements extérieurs aux dessins harmonieux dans lesquels les lignes sobres des immeubles jettent une note agréable à l'œil.

Les architectes et les entrepreneurs ont collaboré étroitement à la construction de tous ces groupes qui ont bénéficié des subventions ; la classe laborieuse a été ainsi dotée de nombreux, sains et beaux appartements, et cela sous l'énergique direction de la F.O.M.H.A.B.



LES RÉALISATIONS
COOPÉRATIVES
DU QUARTIER
DE BEAULIEU

GENOSSENSCHAFTLICHE
WOHNBAUTEN
IM QUARTIER
BEAULIEU

Vue générale du quartier de Beaulieu.
Gesamtansicht des Quartiers Beaulieu.



Société coopérative de constructions urbaines. Pierre Braillard, architecte.
Genossenschaft für städtische Wohnbauten. Architekt: Pierre Braillard.



Société coopérative Graphis. Bloc II. F. Jenny et Honegger Frères, architectes.
Genossenschaft « Graphis ». Block II. Architekten: F. Jenny und Gebrüder Honegger.



Société coopérative d'habitation « La Cigale », Hochuli et Sartorio, architectes.
 Wohnbaugenossenschaft « La Cigale », Architekten: Hochuli und Sartorio.

